



Martinique

Chiffres des services d'aide à la personne (SAP 2023)

Introduction

La crise sanitaire que nous avons connue, a contribué activement à une mutation du tissu économique de notre territoire et son mode de consommation.

En Martinique 82 % des entreprises sont des TPE ou micro-entreprise de 0 à 9 salariés. Une Période qui a bousculé l'équilibre économique du pays. Engendrant ainsi pour certaines structures à la fermeture temporaire voir même la cessation d'activité.

Parallèlement à ce constat, le bilan démographique martiniquais tend vers un vieillissement rapide de la population. Faisant ainsi de la Martinique le 2eme département le plus âgé de France en 2040. Ce vieillissement doit être rapproché de la progression du nombre de personnes très dépendantes (par exemple une estimation de 7500 personnes atteintes de troubles physiques ou psychiques tels que l'Alzheimer ou apparentés. A noter que chez les plus de 75 ans, près d'une personne sur 5 vivants à domicile et 3 personnes sur 4 vivants en institution sont atteintes par ces pathologies.

De plus, le vieillissement de la population handicapée et de la famille aidante laisse entrevoir la nécessité et les besoins d'une prise en charge spécifique, notamment à domicile.

A travers ce constat nous avons voulu nous intéresser au secteur du service à la personne. Avec l'administration publique et l'enseignement, ils représentent 41% des postes du bassin d'entreprise Martiniquaise référençant 11 919 sociétés. L'importance de ce secteur d'activité dans le quotidien des Martiniquais (particuliers et professionnels), ainsi que leur configuration vis-à-vis du nombre d'employé, en font une cible pertinente pour notre étude.

Quelles sont les activités des services à la personne ?

Les services à la personne (SAP) sont les activités qui sont exercées à domicile et destinées à répondre aux besoins des particuliers :

- Entretien de la maison, petits travaux de jardinage et travaux de petit bricolage
- Garde d'enfants à domicile ou accompagnement dans leurs déplacements (y compris pour les enfants de moins de 3 ans et de moins de 18 ans handicapés)
- Soutien scolaire ou cours à domicile
- Soins esthétiques à domicile pour les personnes dépendantes
- Préparation de repas à domicile (y compris temps passé aux courses)
- Livraison de repas et de courses à domicile et collecte et livraison à domicile de linge repassé
- Assistance informatique et administrative à domicile
- Soins et promenades d'animaux de compagnie pour les personnes dépendantes
- Maintenance, entretien et vigilance temporaires à domicile
- Télé-assistance et visio-assistance
- Interprète en langue des signes, technicien de l'écrit et codeur en langage parlé compléter
- Prestation de conduite du véhicule personnel de toute personne qui présente une invalidité temporaire ainsi que des personnes âgées, handicapées ou atteintes de pathologies chroniques
- Accompagnement de toute personne présentant une invalidité temporaire ou d'une personne âgée, handicapée ou atteinte de pathologies chroniques dans ses déplacements en dehors de son domicile
- Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou l'aide à l'insertion sociale aux personnes âgées, handicapées ou atteintes de pathologies chroniques qui ont besoin de telles prestations à leur domicile
- Aide personnelle à domicile aux familles fragilisées et à toute personne qui présente une invalidité temporaire (à l'exclusion des soins relevant d'actes médicaux)
- Coordination et délivrance des services

Parmi toute ces activités, on peut dresser une liste exhaustive de métiers représentatif de ces différents secteurs. A l'aide du fichier de l'arborescence des métiers détaillé avec code ROME associé fournis par Pôle Emploi, les métiers

présents dans le fichier ci-joint intitulé « ROME Arborescence » pouvant aider à l'étude sont baliser par une cellule verte pour les métiers utiles (très généralisé) et en jaune pour ceux possiblement utile à l'étude.

Source : <https://www.pole-emploi.fr/employeur/vos-recrutements/le-rome-et-les-fiches-metiers.html>

Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13244>

Etat des lieux

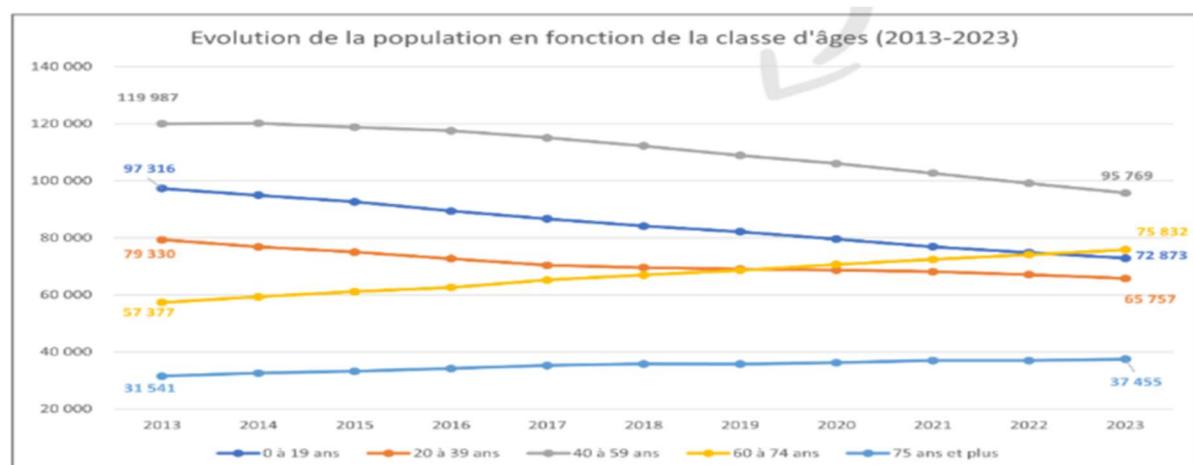
A. Contexte régional global

A.1 Démographie par zone

La Martinique est découpée en six zones d'emploi. Elles sont construites de sorte que la part d'actifs occupés résidant et travaillant dans la même zone soit la plus élevée possible. Le Centre agglomération concentre 42 % des habitants en 2017 (soit 156 080 personnes) et abrite les deux communes les plus peuplées : Fort-de-France et Le Lamentin. Schoelcher et Saint-Joseph complètent cette zone d'emploi (ZE). Le Centre-Atlantique, composé de quatre communes (Gros-Morne, Le Robert, Sainte-Marie et La Trinité), est la troisième ZE en termes de nombre d'habitants (60 760 habitants). Au nord de la Martinique, deux ZE cohabitent : le Nord-Atlantique qui s'étend de Grand'Rivière au Lorrain (16 770 habitants) et le Nord-Caraïbe qui relie le Prêcheur à Case-Pilote en passant par Le Morne-Rouge (22 820 habitants). Le Sud regroupe les quatre communes littorales du François à Sainte-Anne et Rivièr-Pilote (50 820 habitants). Enfin, le Sud-Caraïbe, deuxième ZE en termes de nombre d'habitants s'étend de Ducas à Sainte-Luce et Les Anses-d'Arlet (65 350 habitants en 2017).

Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4655410#graphique-figure1>

A.2 Démographie par âge



En 2023, 72 813 martiniquais âgés de 0 à 19 ans étaient recensés, contre 97 316 en 2013.

Notons également que la tranche des 40 -76 ans représente 49 % de la population. Tandis que celle des moins de 40 ans diminue de 21% entre 2013 et 2023. Un profil démographique vieillissant dû départs de jeunes quittant la Martinique afin de suivre leurs études ou travailler et au nombre de naissance insuffisant face au nombre de décès.

A.3 L'offre et de la demande d'emploi

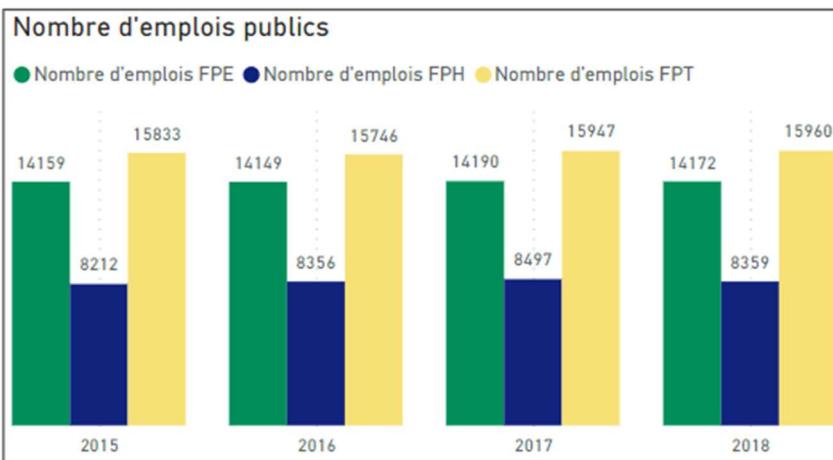
A.3.a La dynamique de l'emploi



Source donnée : INSEE (estimations d'emplois)

Globalement à la suite de l'épisode COVID-19, il y a un regain d'activité dynamisant le besoin en ressource. Propulsé par certains secteurs d'activités, tels que les tertiaires marchands qui référence 59% des emplois créés.

A.3.b L'emploi public



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAEP -Département des études, des statistiques et des systèmes d'information.

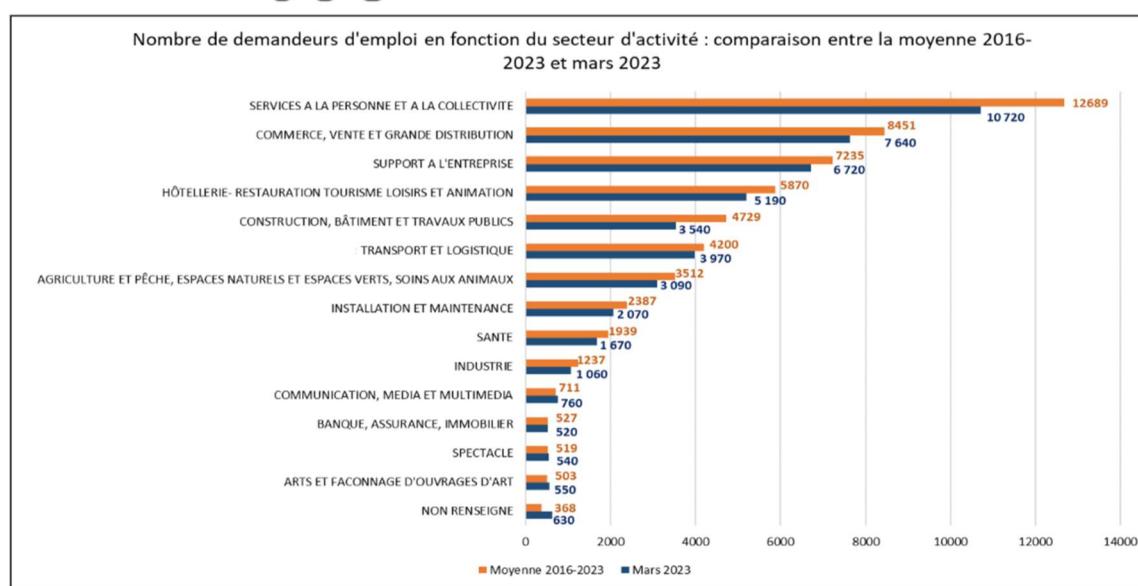
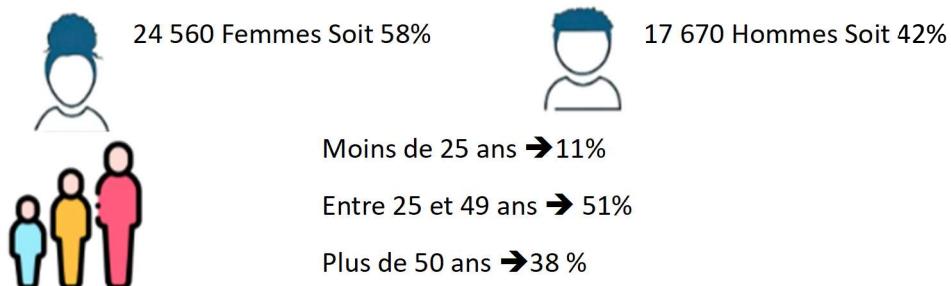
Entre 2015 et 2019, le nombre d'emplois publics à la Martinique a augmenté, passant de 38 204 à 38 255 agents (+51 emplois).

Répartis comme suit :

- 36% dans la Fonction publique d'Etat
- 42% dans la Fonction publique territoriale
- 22% dans la Fonction publique hospitalière

A.3.c Les demandeurs d'emploi

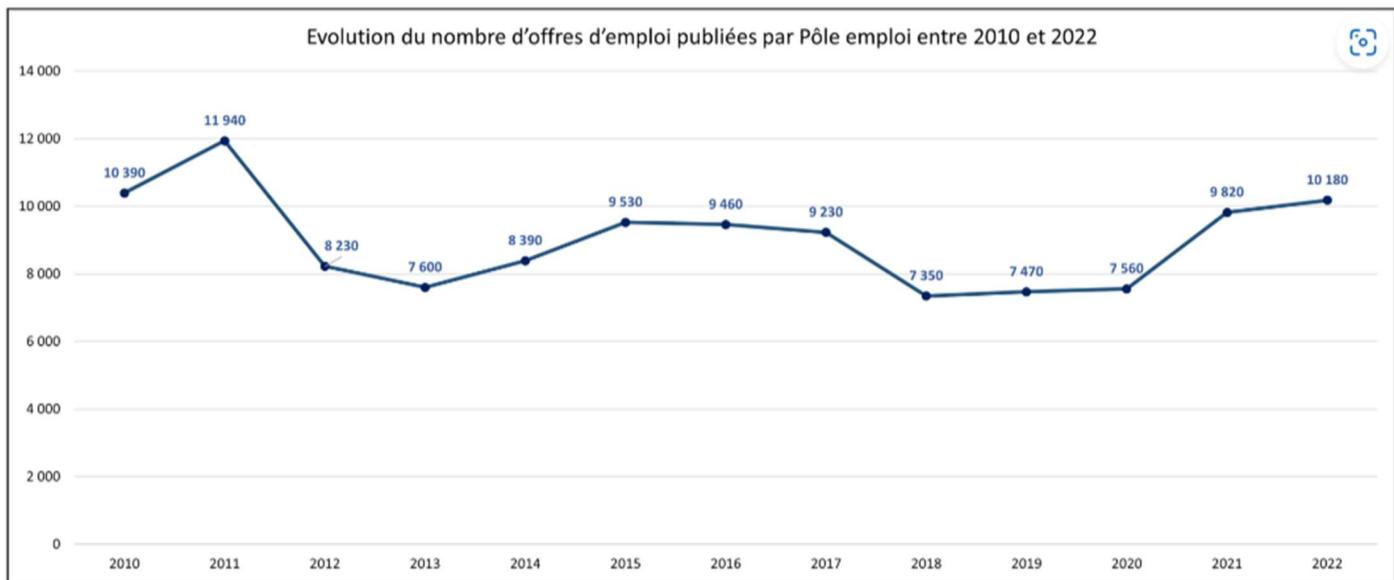
Selon les données du pôle emploi, entre 2016 et 2023, le nombre de personnes inscrites en tant que demandeur d'emploi diminue de façon relativement constante, passant d'environ 53 000 inscrits en 2016 à un peu moins de 43 000 inscrits en août 2023.



Source donnée : Pôle emploi

Le nombre de demandeurs d'emploi dans notre secteur d'activité cible pour notre étude reste largement plus élevé que l'ensemble sur le territoire. En moyenne sur la période 2016-2023, il y avait 12 689 demandeurs d'emploi prêts à travailler dans le secteur des services à la personne, contre 10 720 en mars 2023.

A.3.d Les offres d'emploi



Source donnée : Pôle emploi

En 2022, 10 180 offres d'emploi ont été publiées par Pôle emploi.

A.4 Formations suivies

A.4.a Formation en apprentissage

- **Les apprentis selon le genre**

Femmes : 54% Hommes : 46%

- **Les apprentis selon l'âge**

Plus de 25 ans : 10%

CAP : 10%

Entre 18 et 25 ans : 73%

Bac : 17 %

Moins de 18 ans 17%

Bac +2 : 30%

Bac+3 : 33%

Bac +4 et supra : 10%

- **Les apprentis selon le niveau de certification visé :**

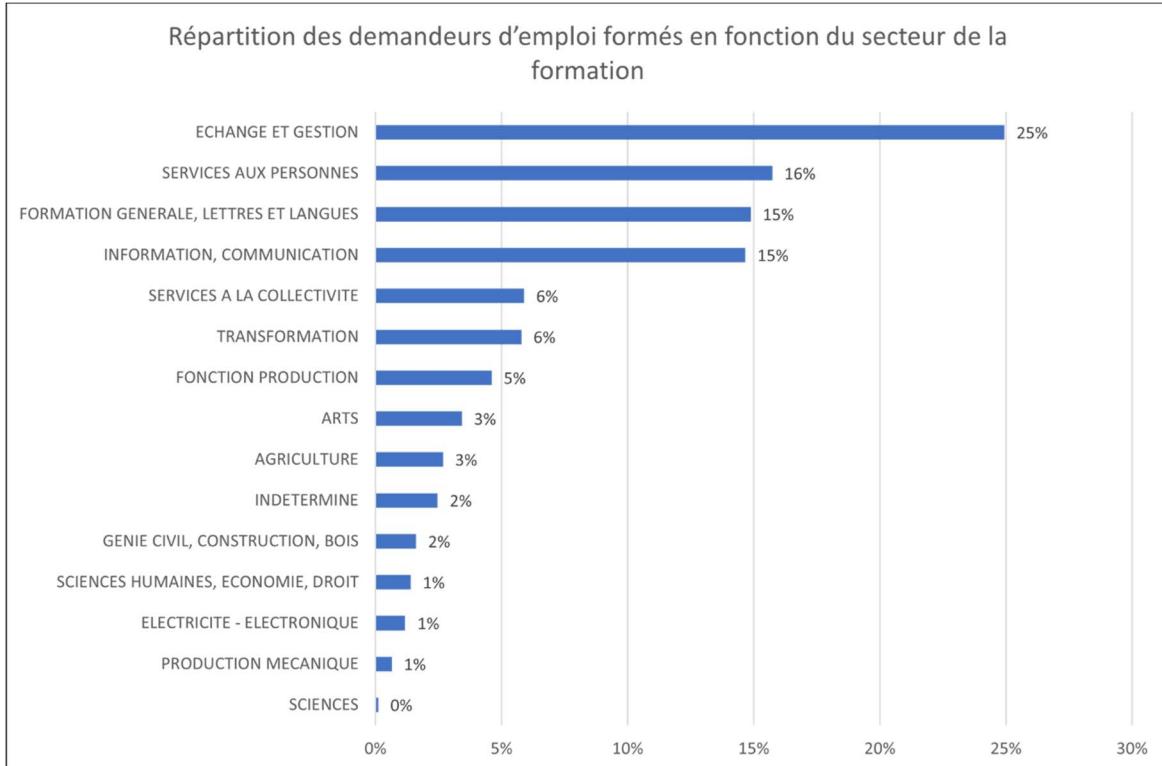
- **Les en fonction de l'entreprise d'accueil**

48% des apprentis travaillent dans une entreprise de moins de 10 salariés

25% des apprentis travaillent dans une entreprise qui compte de 10 à 49 salariés

28% des apprentis travaillent dans une entreprise qui compte plus de 50 salariés

A.4.b Formation pour les demandeurs d'emploi

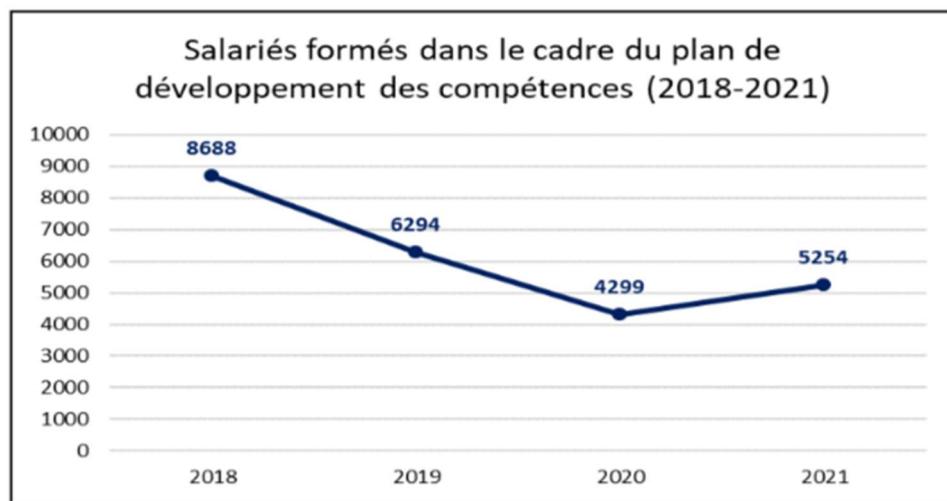


Source donnée : Pôle emploi

Les principaux secteurs dont relèvent les formations prises en charge pour demandeurs d'emploi en 2022 sont :

- Echange et gestion (25%)
- Services aux personnes (16%)
- Formation générale, lettres et langues" (15%)
- Information, communication (15%)

A.4.c Formation en faveur des salariés



Source donnée : bases OPCO, consolidées par l'AGEFMA

Répartition des salariés par OPCO d'appartenance

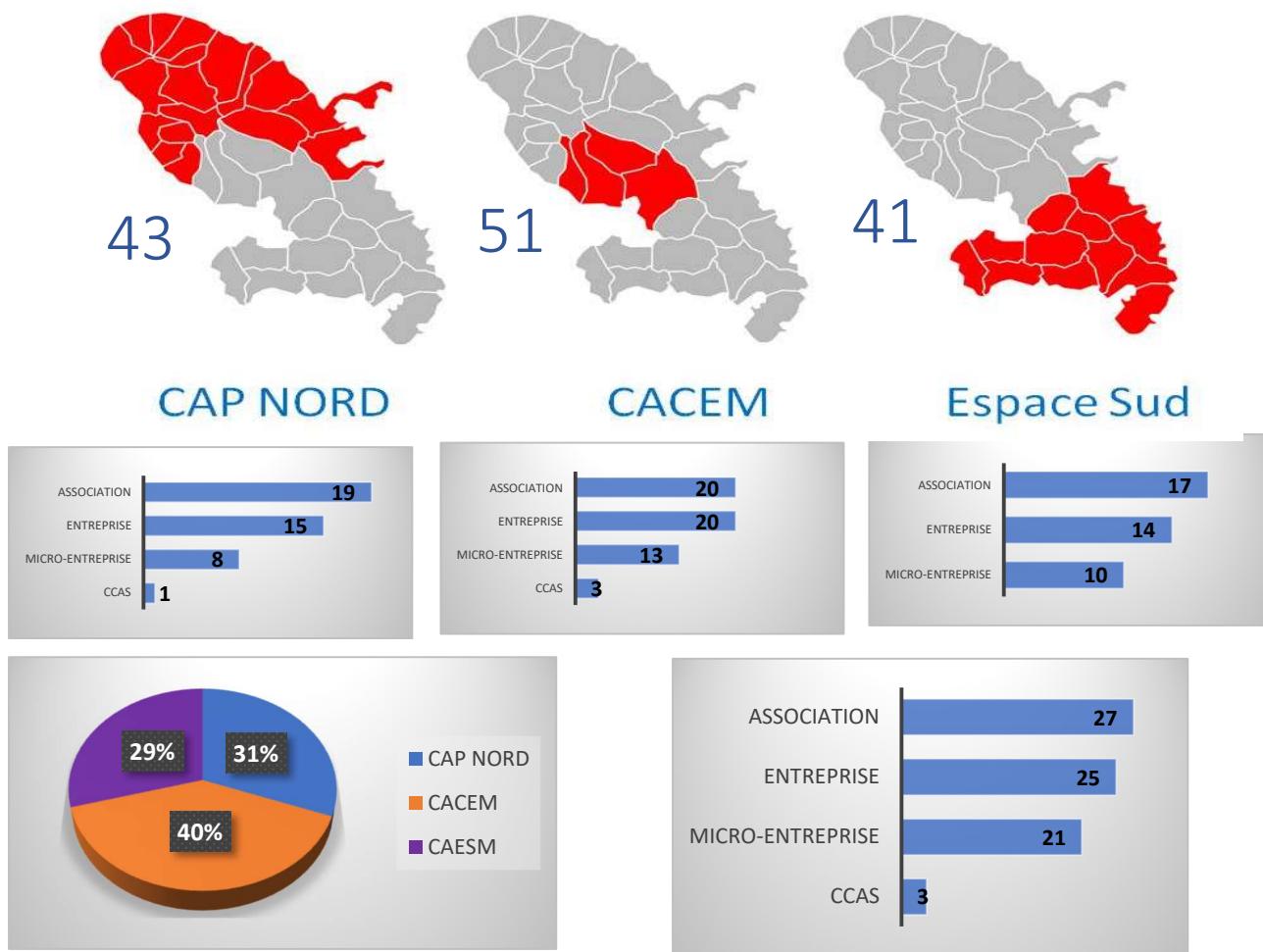
AKTO ➔ 45 %
OCAPIAT ➔ 23%
CONSTRUCTYS ➔ 32%

B. Les structures de services à la personne

Les OPCO « UNIFORMATION » et « OPCOEP » disposent à elles deux environ 130 structures de services à la personne. Pour notre enquête la DEETS a interrogé 76 des structures les plus importantes du territoire. Nous ne

disposons pas de l'exhaustivité des structures, mais d'une tendance représentatrice du secteur. L'étude couvre les champs de formation, difficultés du secteur, typologie des sociétés et des habilitations par type de publics.

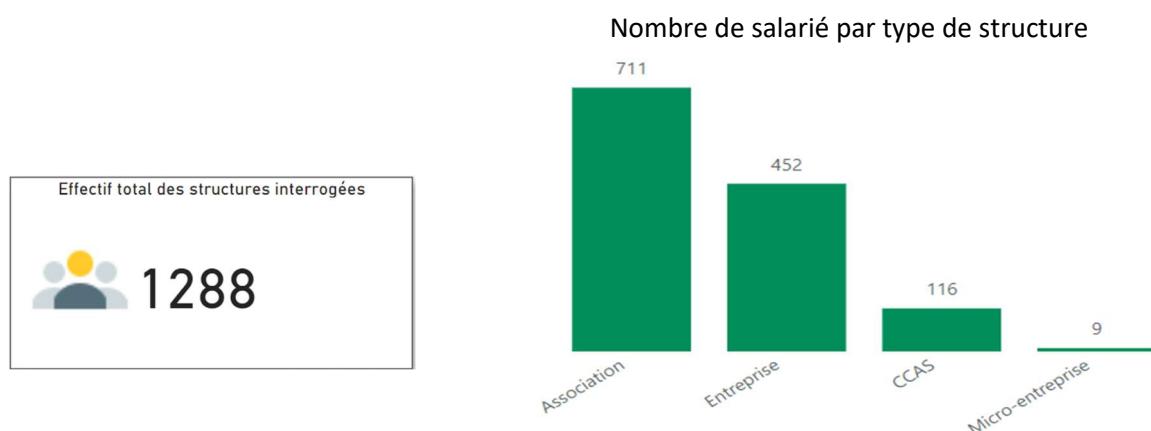
B.1 Répartition géographique du secteur



Les structures de services à la personnes sont plus nombreuses dans le centre : 40%. Les associations et les entreprises représentent 68% des organismes enquêtés.

B.2 Profilage du secteur d'activité

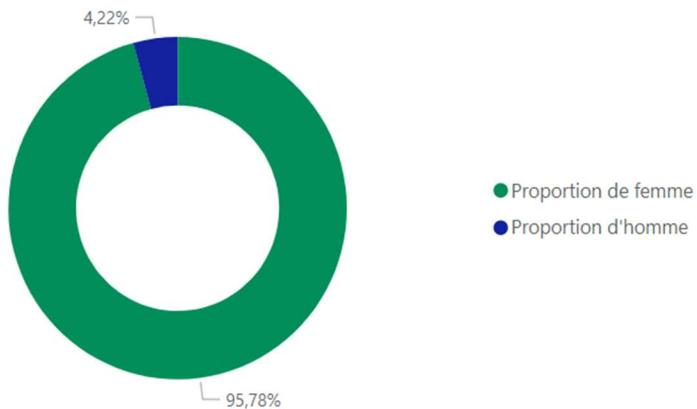
B.2.a Effectif



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

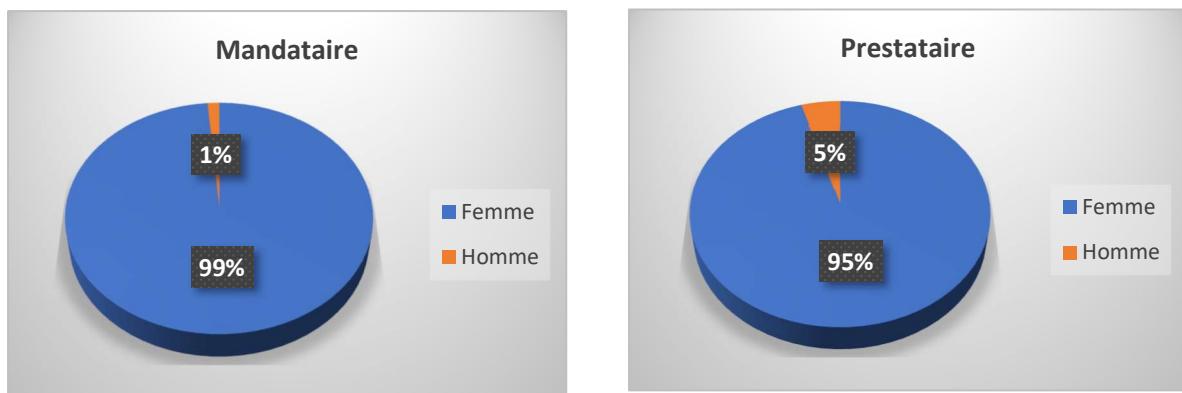
Les Associations et entreprises du secteur concentrent à elles seules 90% du nombre d'intervenant du secteur des services à la personne.

B.2.b La différence de genre bien marqué



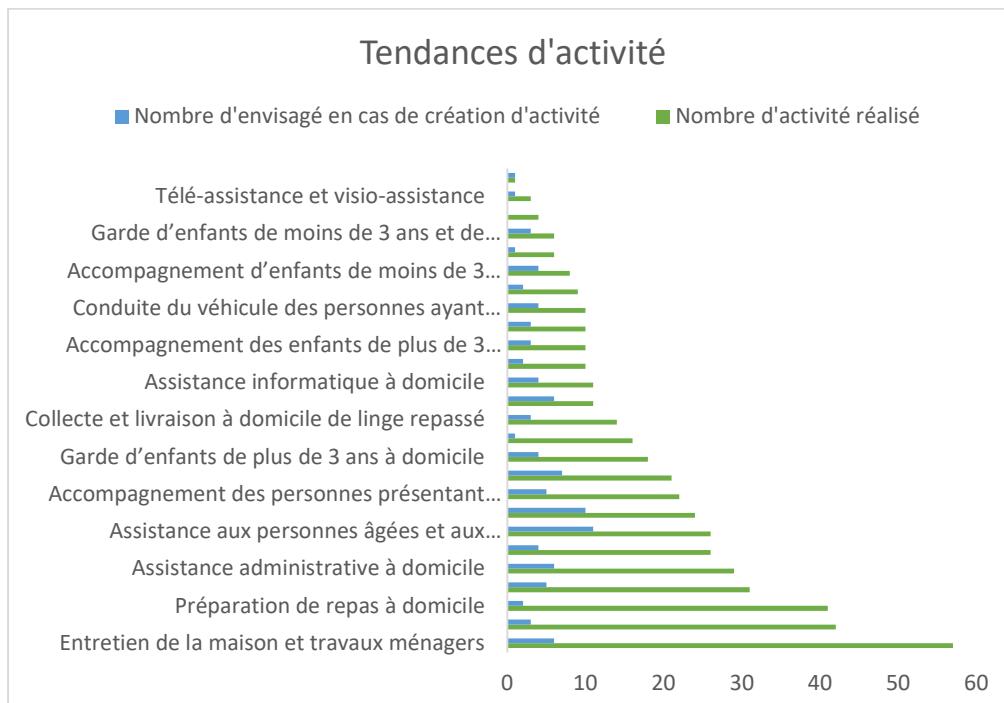
Les intervenants SAP exercent principalement dans des structures en mode prestataire : 86,6%.

En mode prestataire et en mode mendaire, les femmes sont majoritaire : plus de 95%.



B.2.c Représentation du poids des activités en nombre d'entreprise

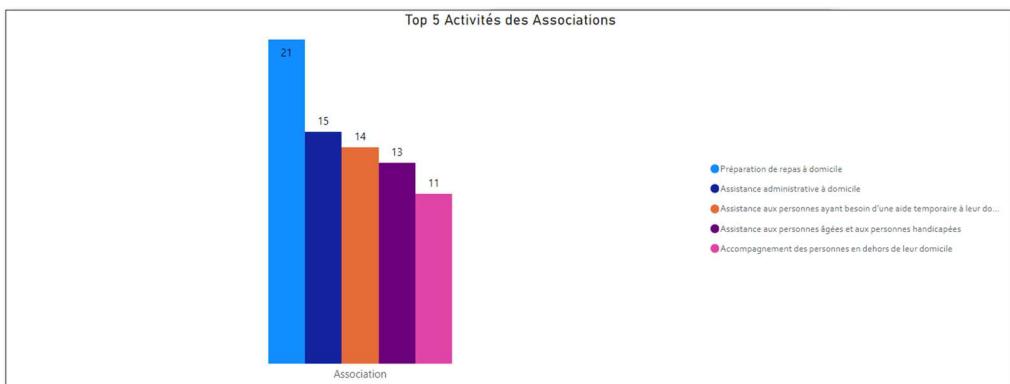
Des données assez représentatives du secteur des services à la personne. L'entretien de la maison et travaux ménagers reste l'activité la plus rependue sur le territoire. 72% des structures ont pratiqué au moins cette activité.



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

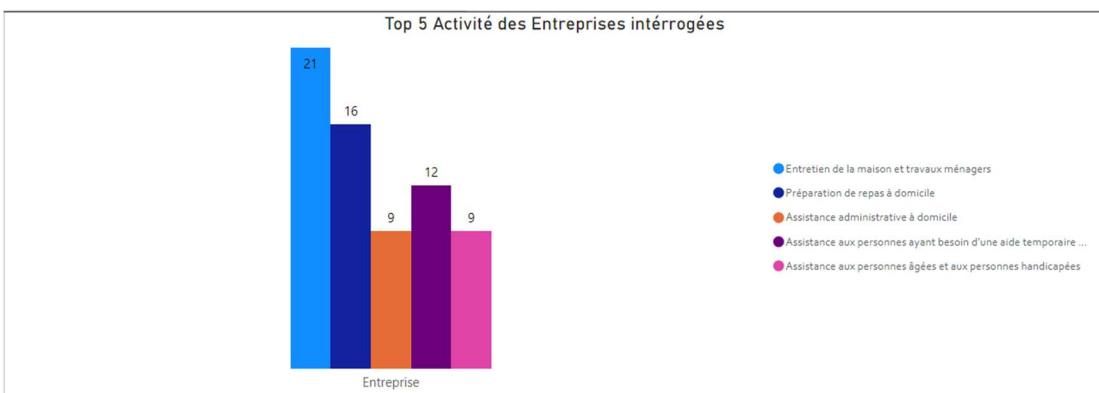
B.2.d Top 5 des activités par type de structure

Il existe une vraie diversité des activités dominantes en fonction du type de structure de ses compétences et ses spécificités légales (habilitations, limite du chiffre d'affaires etc.)



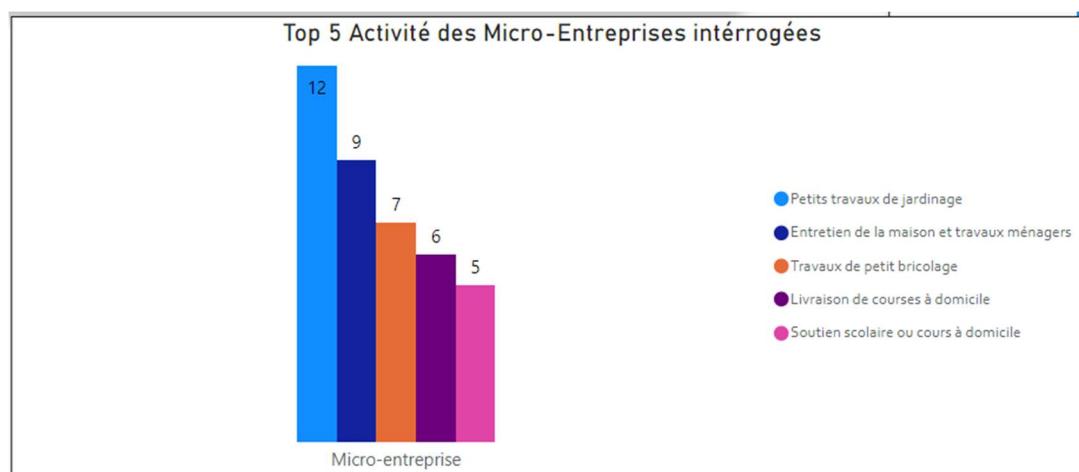
Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

La préparation de repas est l'activité la plus répandue avec 28% des structures associatives. Viennent ensuite avec homogénéités, l'assistance administrative à domicile, l'assistance aux personnes ayant besoin d'une aide temporaire dans ou en dehors de leur domicile, l'assistance aux personnes âgées et aux handicapées



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

32 % des entreprises interrogées, ont au moins l'activité d'entretien de la maison et travaux ménagers. Viennent ensuite les mêmes activités que les structures associatives.



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

Pour les micros-entreprises, les activités sont adaptées à la configuration d'effectif des structures.

- Petits travaux de jardinage
- Entretien de la maison et travaux ménagers

- Travaux de petit bricolage
- Livraison de courses à domicile
- Soutien scolaire ou cours à domicile

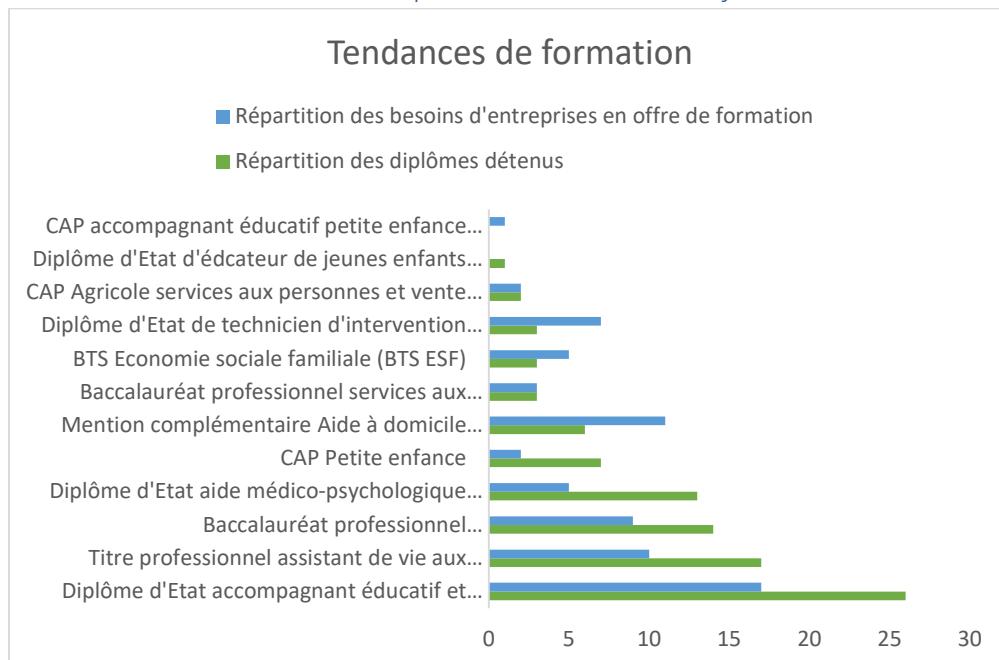
Top 5 Activité des antennes CCAS interrogées



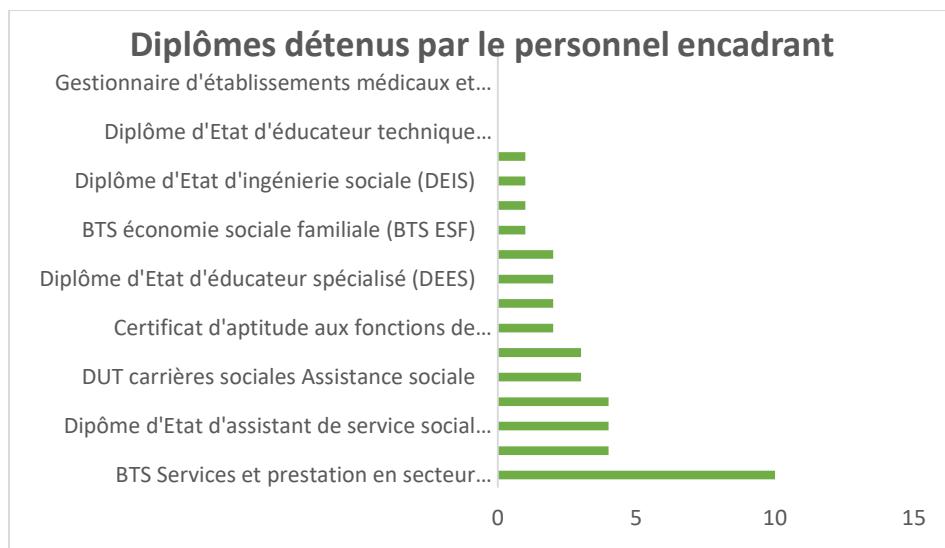
Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

Les activités des CCAS restent globalement multi-dimensionnels. Les mêmes activités précédemment analysées reviennent.

B.2.e Représentation du besoin en formation

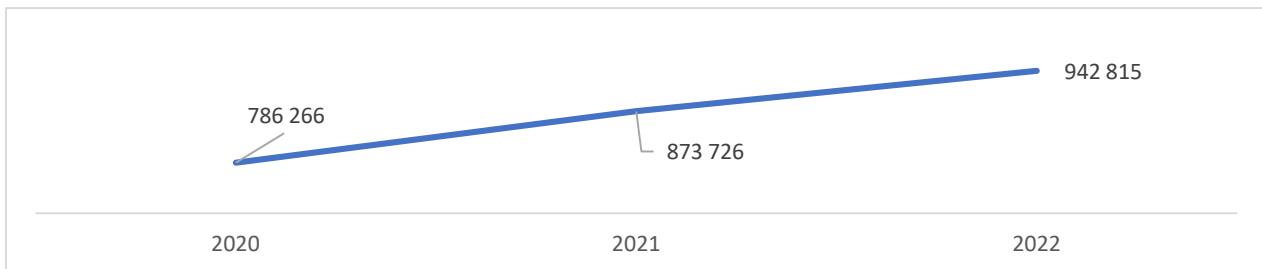


Le top 3 des diplômes les plus détenus dans les structures sont également les plus recherchées.



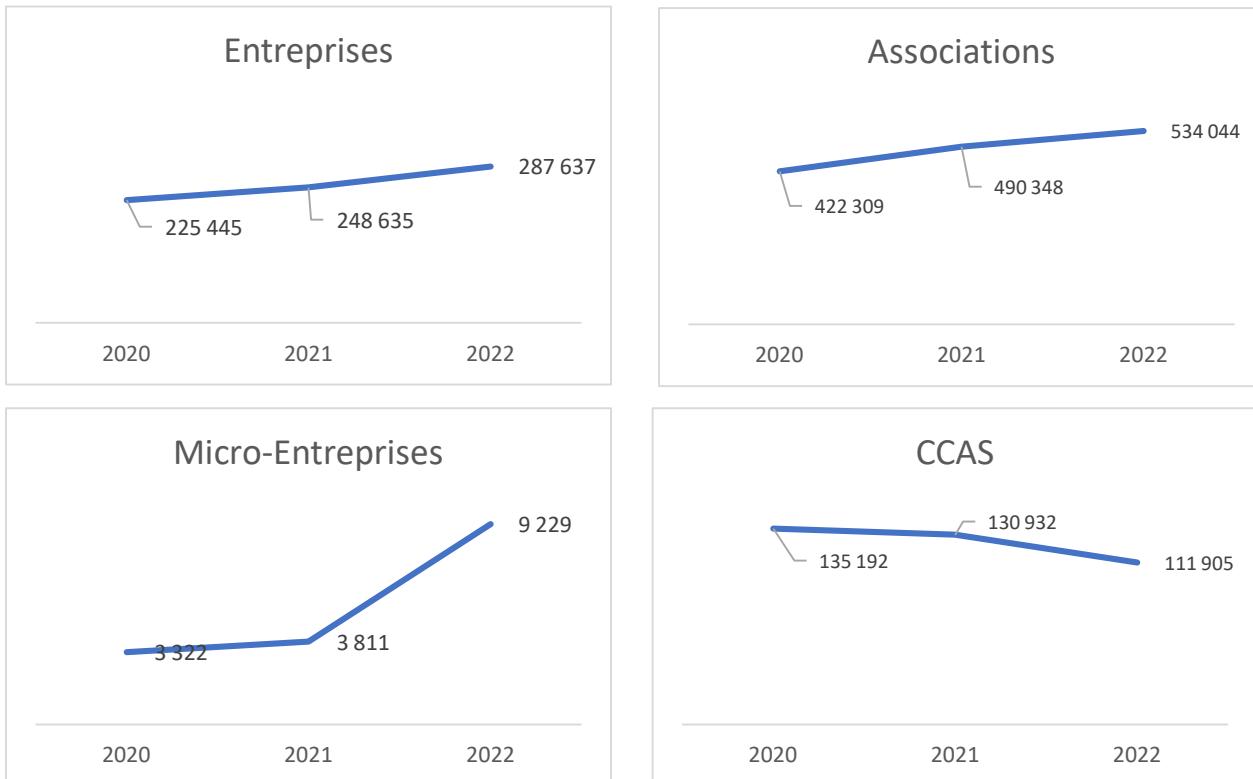
B.2.f La charge de travail

Le nombre d'heure d'intervention des structures du SAP a augmenté régulièrement au cours des 3 dernières années.



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

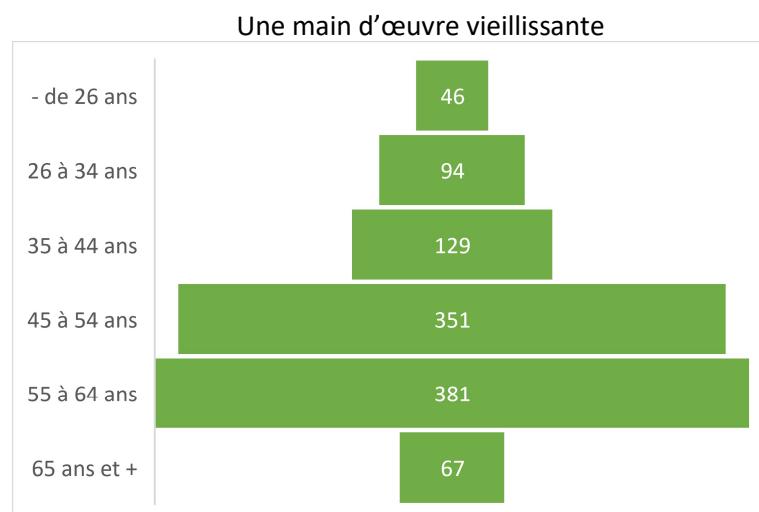
Une activité en croissance pour tous les types de structure, sauf pour les CCAS :



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

B.2.g Une main d'œuvre à l'image de la démographie régionale

Dans un contexte démographique territorial qui tend vers le vieillissement de la population, les services à la personne dans sa globalité n'attire pas les jeunes. En effet environ 13% des salariés des structures interrogées ont entre 26 et 34 ans. Données non exhaustives, mais représentatives du secteur.

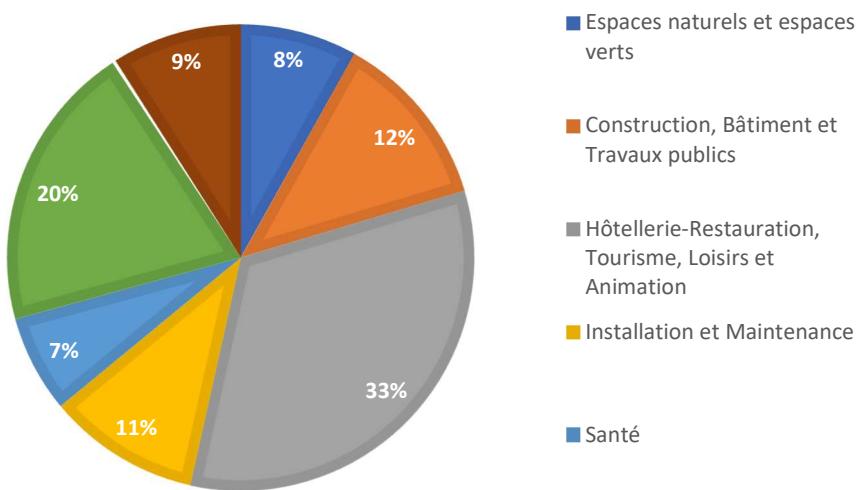


Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

B.4 L'emploi sur le secteur des services à la personne

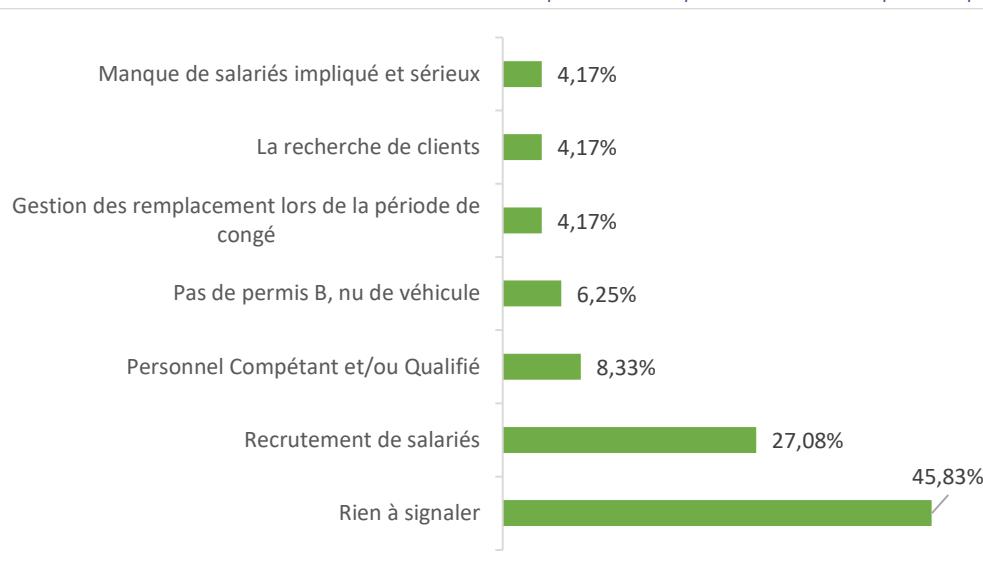
B.4.a L'offre et la demande d'emploi

RÉPARTITION DES OFFRES D'EMPLOI

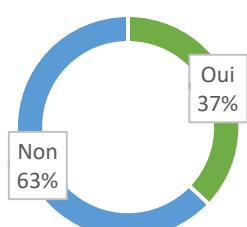


B.5 Problématiques du secteur

B.5.a Tendances des problématiques rencontrées par les professionnels du secteur



Main d'oeuvre insuffisante vis à vis de la charge d'activité



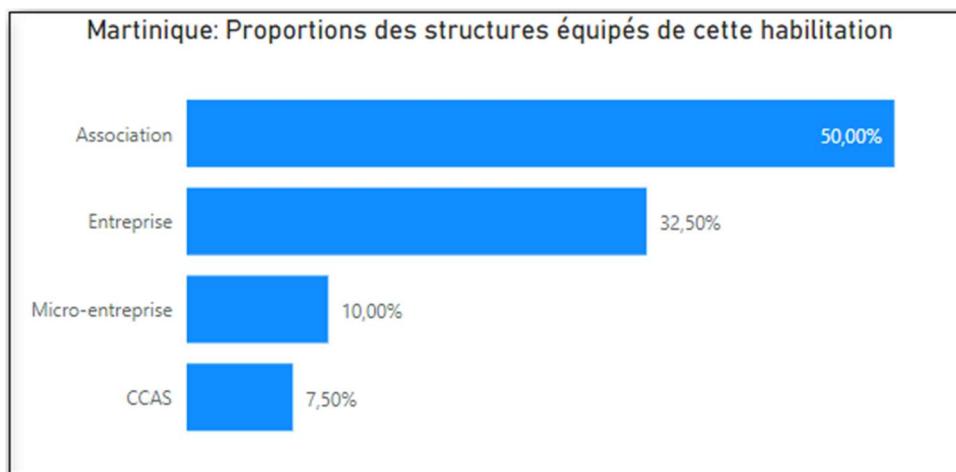
La problématique liée aux ressources humaines est principalement remontée. Les recrutements et la qualité du personnel recruté (compétences et qualifications) avec respectivement 27% et 8% du panel interrogé, sont les contraintes les plus représentatives.

Il est intéressant aussi de noter les freins liés aux moyens matériels, financiers et de gestion d'entreprise.

C. Organismes : déclarés ou agréés auprès de l'état/Autorisés par la CTM

C.1 Habilitations et autorisations pour le public cible : Personnes âgées

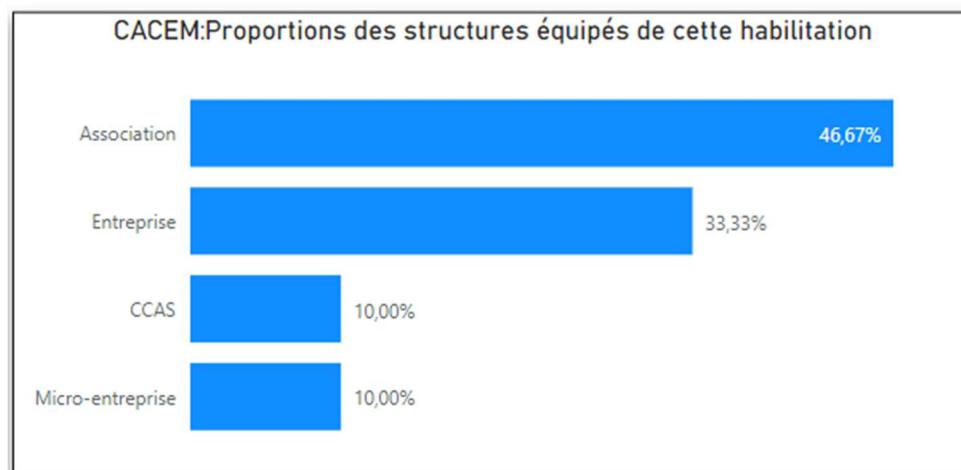
C.1.a Répartition géographique du secteur



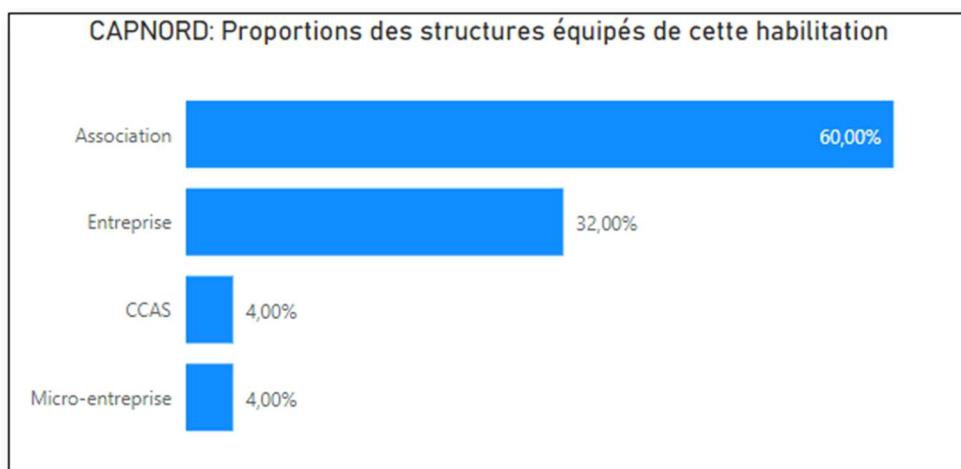
Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

Les associations et les entreprises représentent 82% des structures du secteur habilités à intervenir auprès du public personnes âgées.

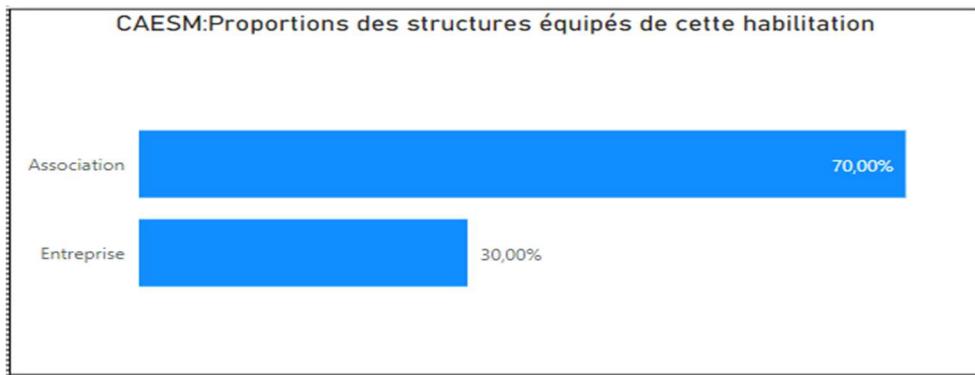
A noter que les CCAS représentent 7.50% proportionnellement au nombre total de structure habilité sur cette cible, mais se sont bien 100% de ces établissements qui possèdent les autorisations.



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

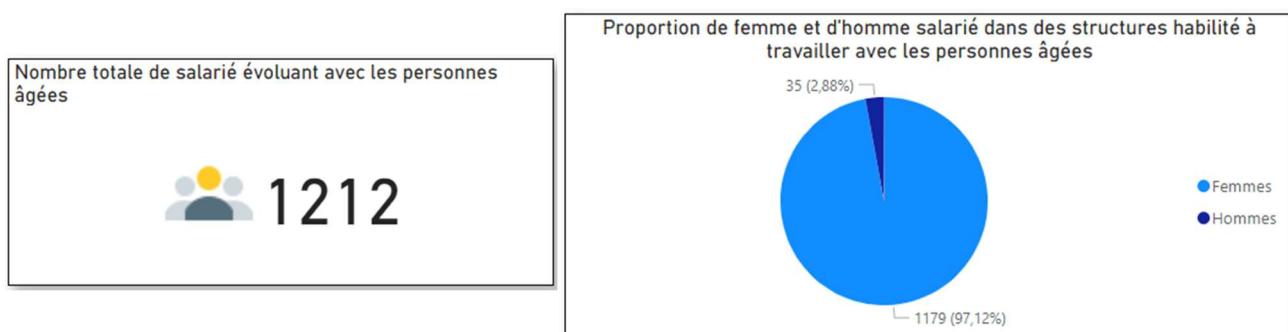


Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

La répartition par communauté d'agglomération, montre que les associations restent majoritairement plus importantes sur cette cible. La tendance reste la même qu'au niveau régional, entre les associations et les entreprises de +9 salariés, qui portent un intérêt pour la silver économie.

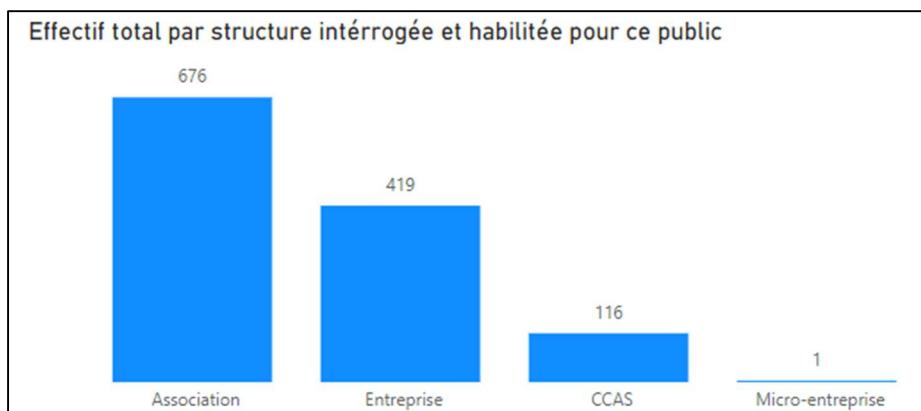
Des structures qui trouvent des opportunités dans le contexte démographique de l'île.

C.1.b Profil effectif

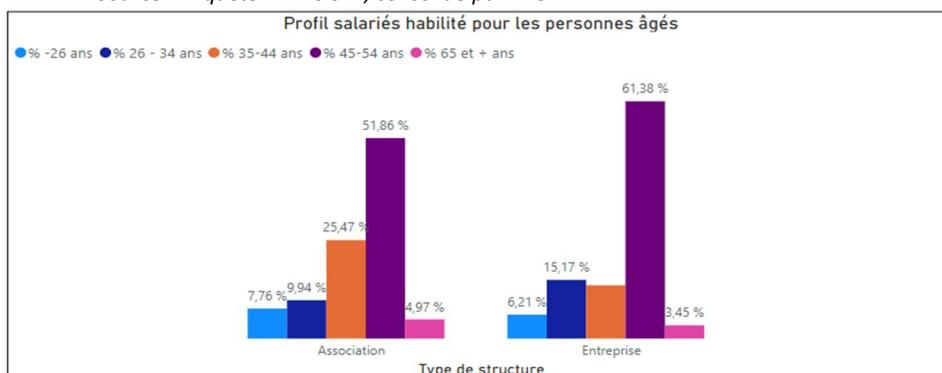


Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

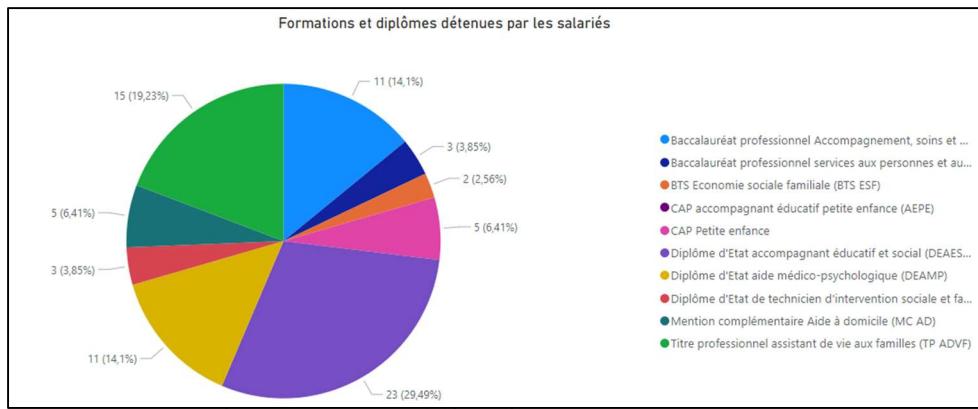
Les femmes restent très largement majoritaires dans à intervenir auprès de ce public.



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

Quelles que soient les structures, les intervenants ont un profil confirmé âgés entre 45-54 ans. Respectivement 52% en association et 61% en entreprise. Le nombre de structure équipé en formations les plus pertinentes pour cette cible reste dans la moyenne.

C.1.c Problématiques des acteurs spécialisé à intervenir auprès des personnes âgées

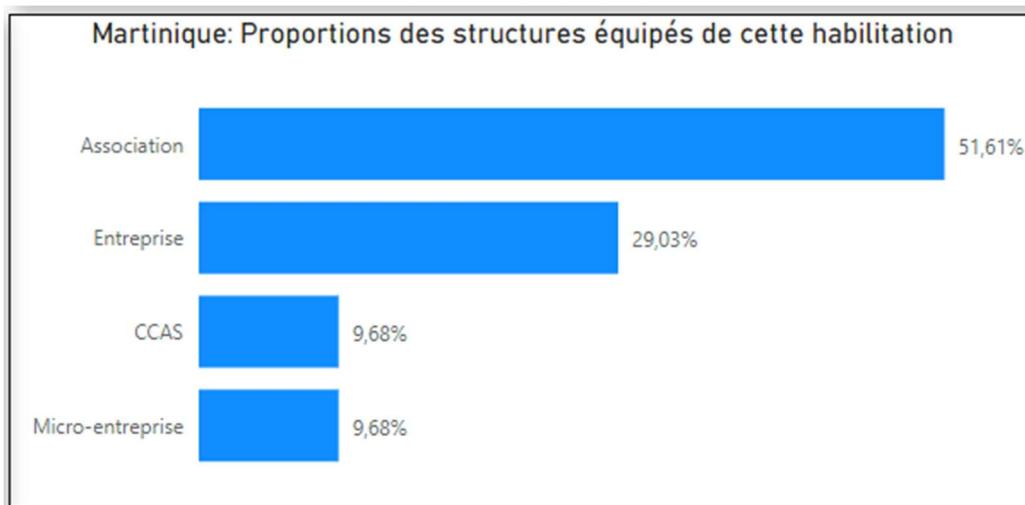


Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

Il est important de noter que les recrutements de salariés et les besoins en compétences sont les sujets les plus récurrent.

C.2 Habilitations et autorisations pour le public cible : Personnes Handicapées

C.2.a Répartition géographique du secteur

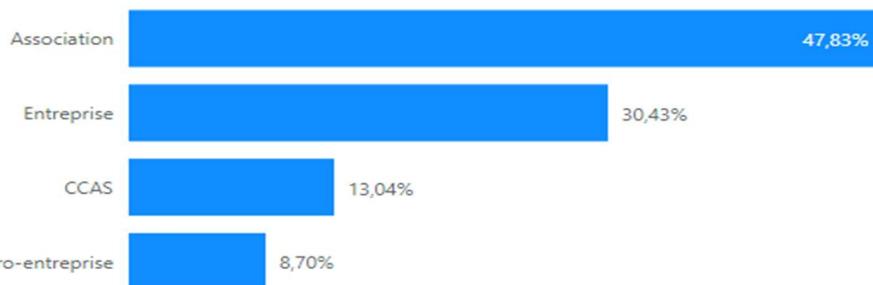


Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

Les associations et les entreprises représentent 80% des structures du secteur habilités à intervenir auprès du public personnes handicapées.

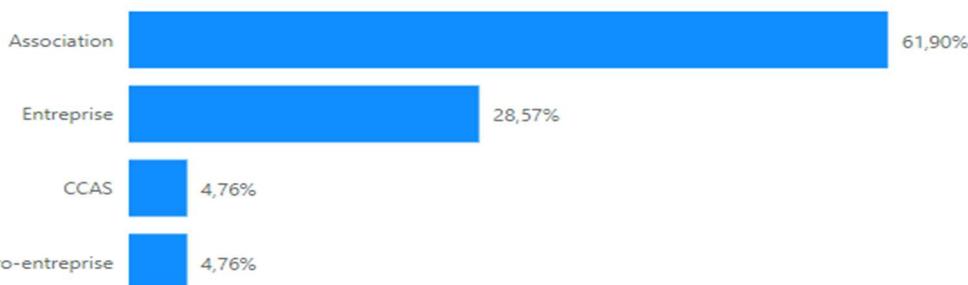


CACEM: Proportions des structures équipés de cette habilitation



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

CAPNORD: Proportions des structures équipés de cette habilitation



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

CAESM: Proportions des structures équipés de cette habilitation



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

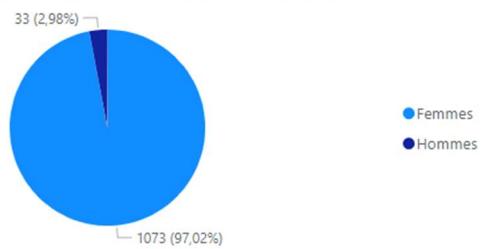
La répartition par communauté d'agglomération, montre que les associations restent majoritairement plus importantes sur cette cible. C'est le reflet de la tendance régional.

C.2.b Profil effectif

Nombre totale de salarié évoluant avec les personnes Handicapées

1105

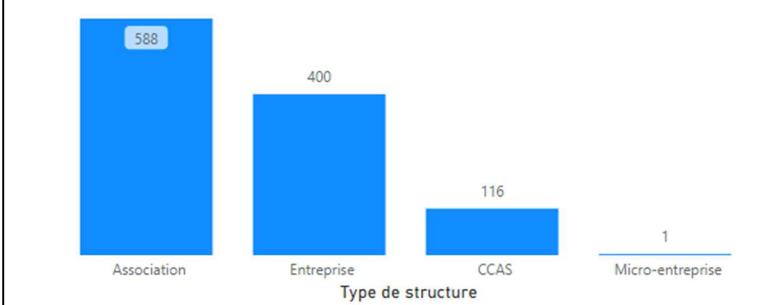
Proportion de femme et d'homme salarié dans des structures habilitées à travailler avec les personnes Handicapées



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

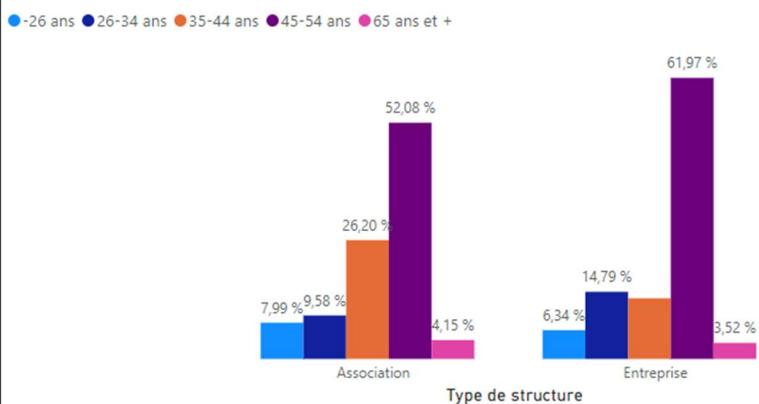
Les femmes restent très largement majoritaires dans à intervenir auprès de ce public.

Effectif total par structure interrogée et habilité pour ce public



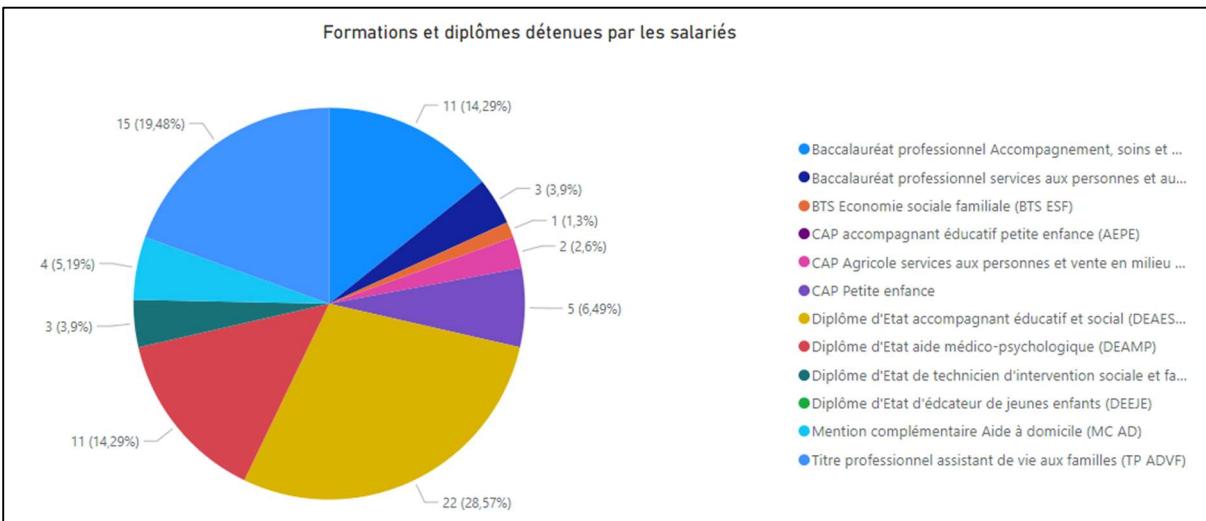
Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

Profil salariés habilité pour les personnes handicapées



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

Formations et diplômes détenus par les salariés

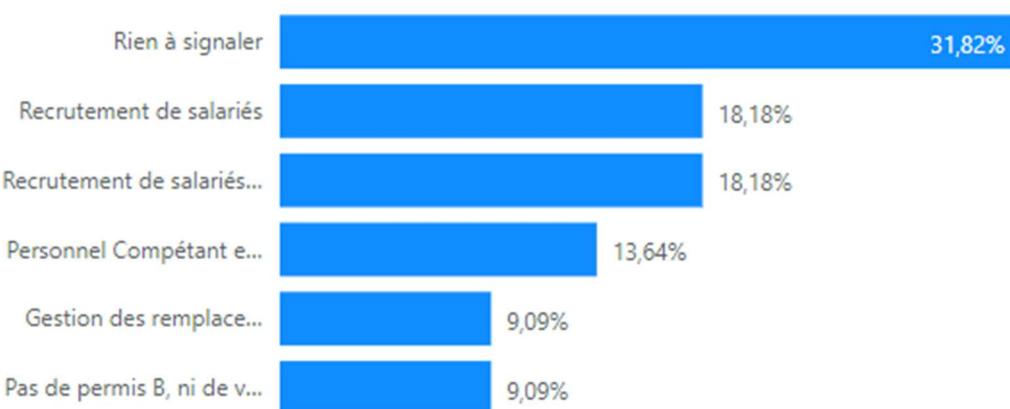


Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

Quel que soit les structures, les intervenants sont des profils confirmés âgés entre 45-54 ans. Respectivement 52% en association et 61% en entreprise. Le nombre de structure équipée en formations les plus pertinentes pour cette cible reste dans la moyenne.

C.2.c Problématiques des acteurs spécialisé à intervenir auprès des personnes âgées

Les principales difficultés rencontré par les professionnels intervenant auprès de ce public

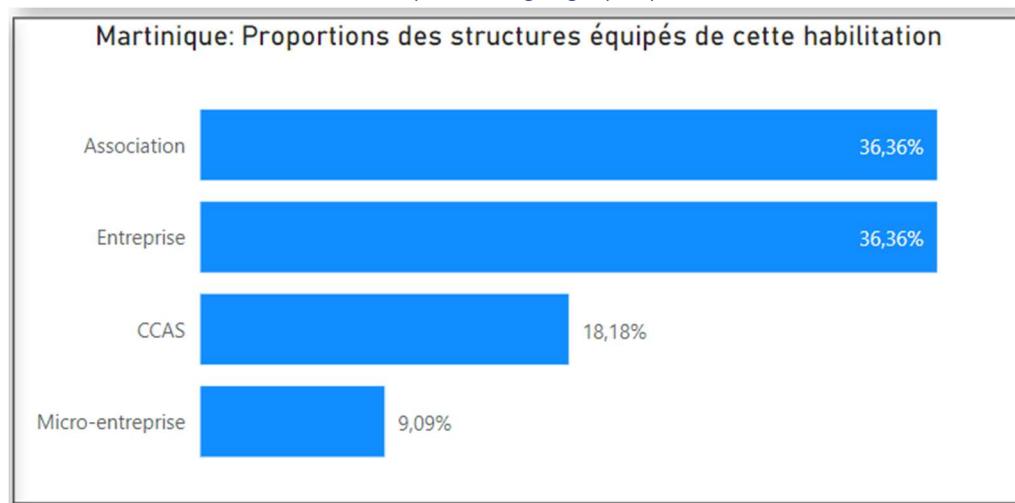


Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

36% des structures disposant d'une habilitation et autorisation à évoluer avec les personnes handicapées, ont également un problème de recrutement.

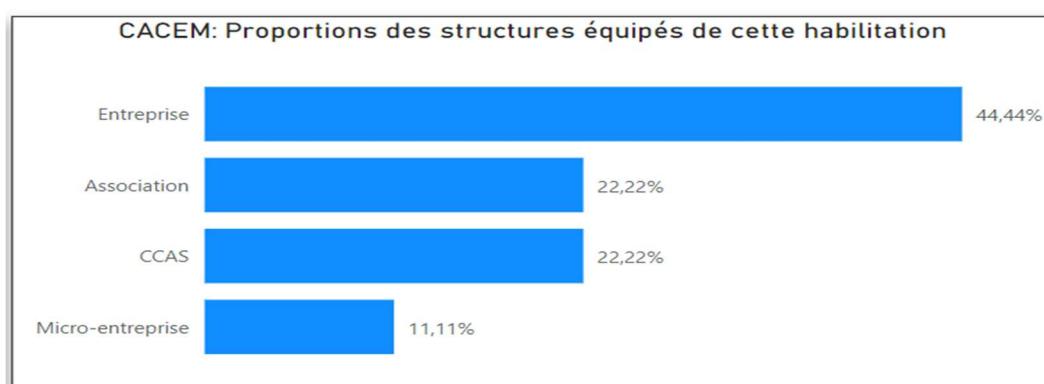
C.3 Habilitations et autorisations pour le public cible : Enfants de moins de 3 ans

C.3.a Répartition géographique du secteur



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

L'activité est quasi-équivalent entre les structures. A noter que proportionnellement au nombre de structure habilité sur ce public, les CCAS sont à 18%, mais c'est bien 100% de leurs entités qui peuvent intervenir auprès des enfants de -3ans.



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

CAPNORD: Proportions des structures équipés de cette habilitation



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

CAESM: Proportions des structures équipés de cette habilitation



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

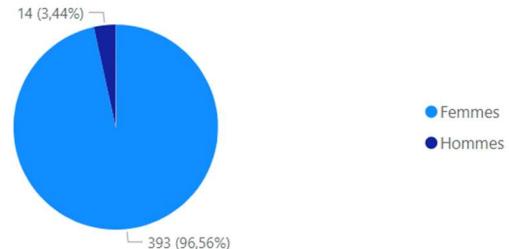
La répartition par communauté d'agglomération, reflète le contexte régional.

C.3.b Profil effectif

Nombre total de salarié évoluant avec les enfants de moins de 3 ans

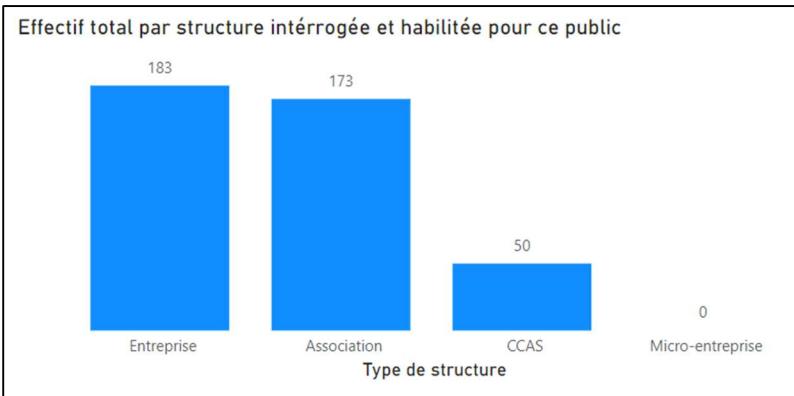
 406

Proportion de femme et d'homme salarié dans des structures habilité à travailler avec les enfants de moins de 3 ans

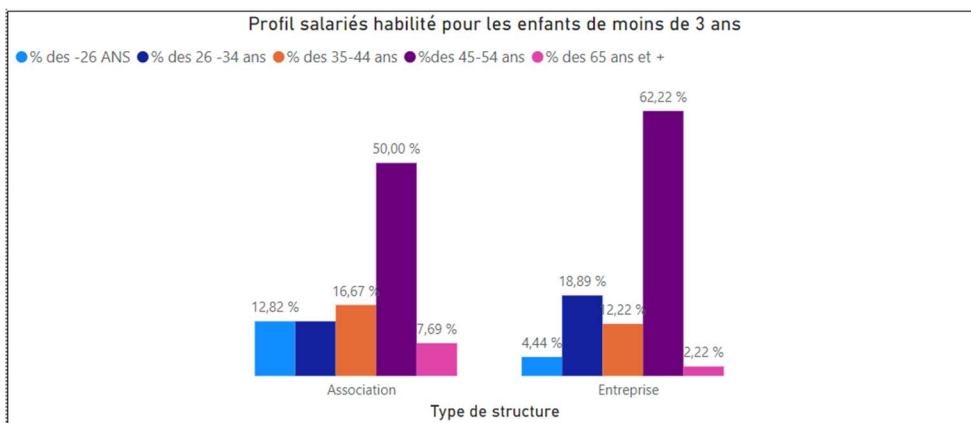


Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

Les femmes restent très largement majoritaires dans à intervenir auprès de ce public.

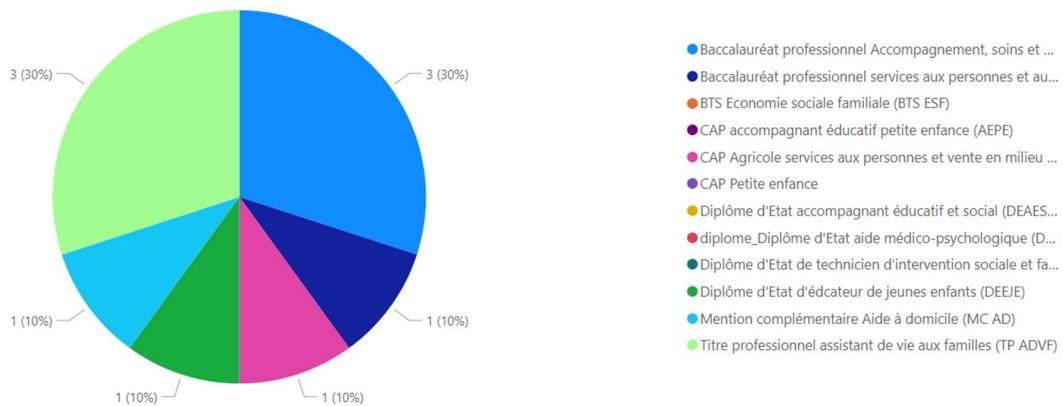


Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

Formations et diplômes détenus par les salariés



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

Quelles que soient les structures, les intervenants sont des profils confirmés âgés entre 45-54 ans. Respectivement 50% en association et 62% en entreprise. Le nombre de structure équipé en formations les plus pertinentes pour cette cible reste dans la moyenne.

C.3.c Problématiques des acteurs spécialisés à intervenir auprès des personnes âgées

Les principales difficultés rencontrées par les professionnels intervenant auprès de ce public



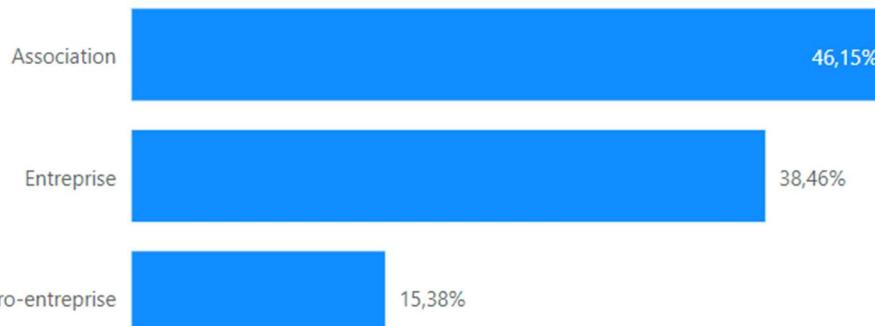
Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

Pour l'ensemble des structures qui interviennent auprès des enfants de - 3 ans, la ressource humaine reste une problématique majeure.

C.4 Habilitations et autorisations pour le public cible : Enfants de moins de 18 ans en situation de handicap

C.4.a Répartition géographique du secteur

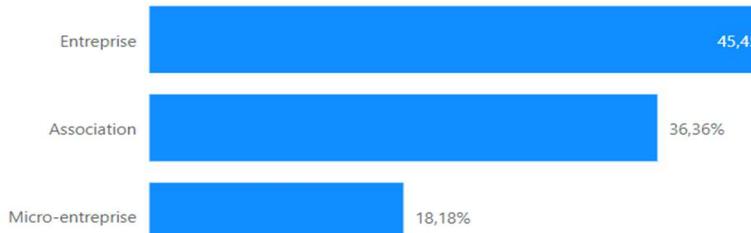
Martinique: Proportions des structures équipés de cette habilitation



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

Sur le plan régional, l'activité en nombre de structure habilité à intervenir auprès de ce public sont les associations, les entreprises, les micro-entreprises. A noter l'absence des CCAS.

CACEM: Proportions des structures équipés de cette habilitation



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

CAPNORD: Proportions des structures équipés de cette habilitation



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

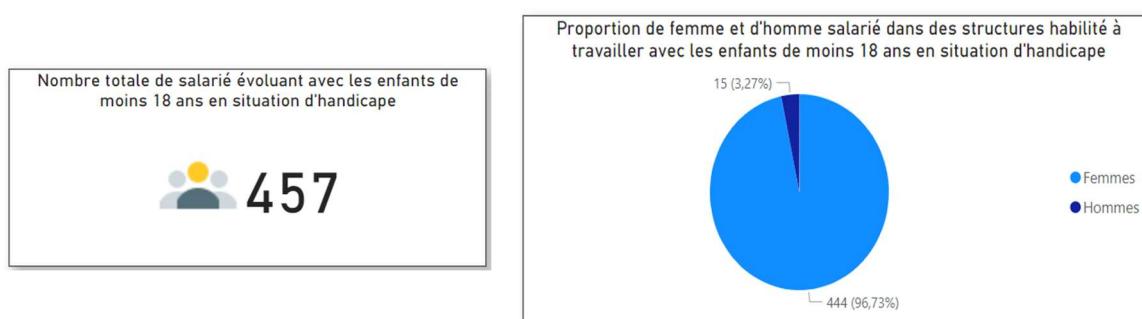
CAESM: Proportions des structures équipés de cette habilitation



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

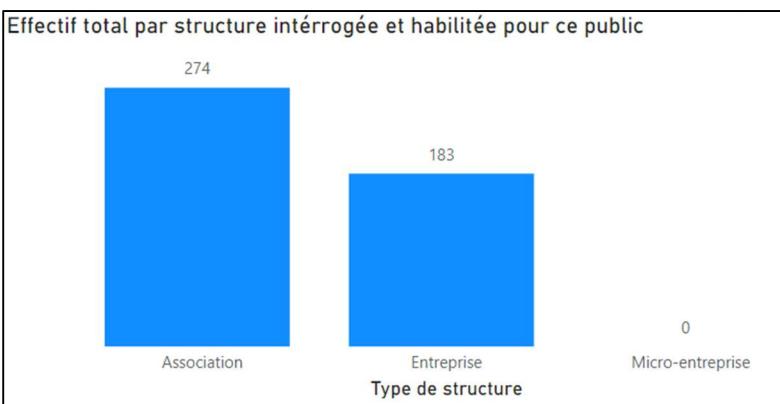
La répartition par communauté d'agglomération, montre que les associations restent majoritairement plus importantes sur cette cible. C'est le reflet de la tendance régional.

C.4.b Profil effectif

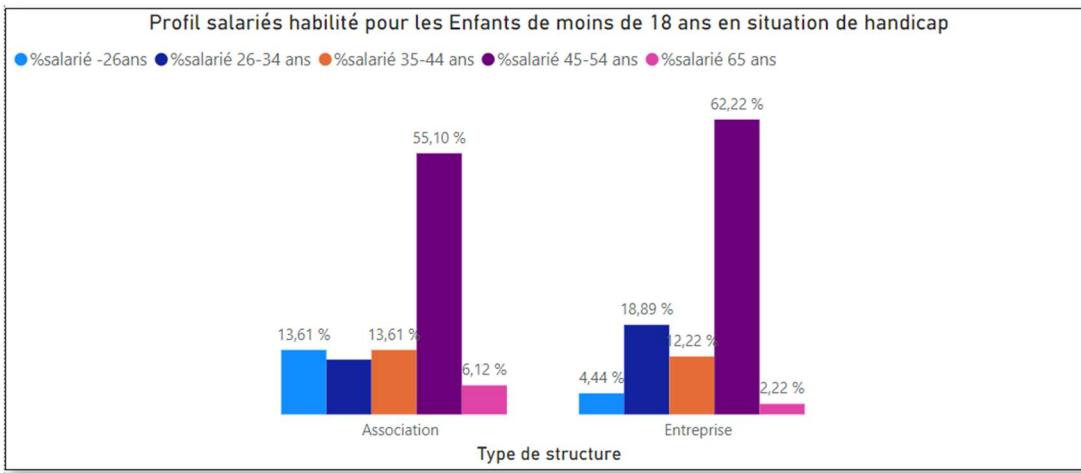


Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

Les femmes restent très largement majoritaires dans à intervenir auprès de ce public.

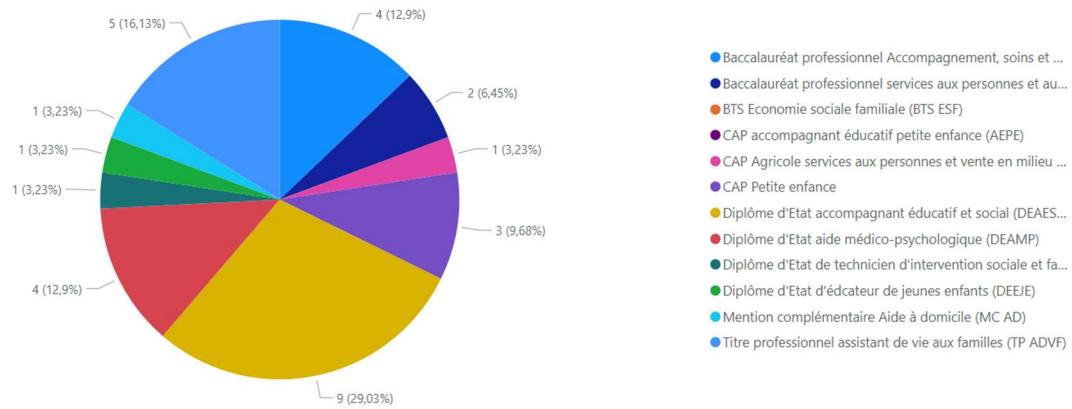


Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

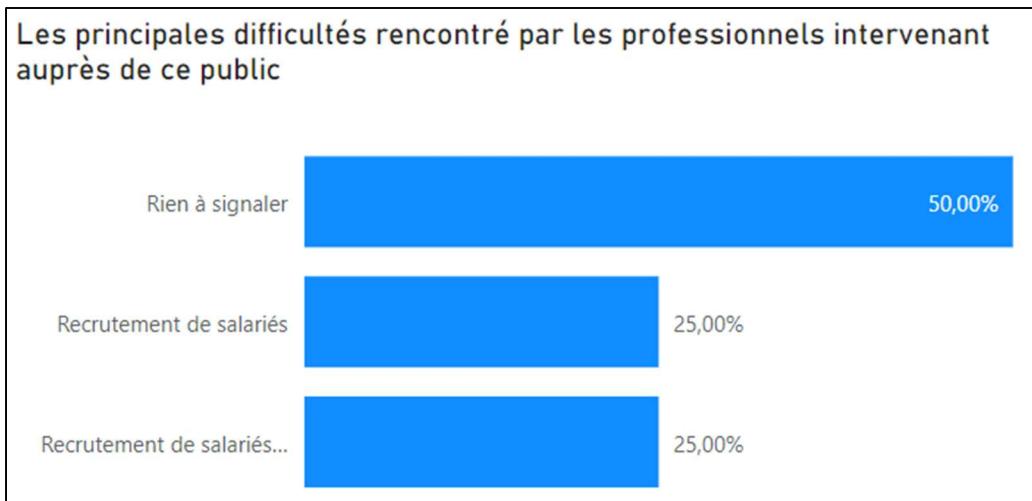
Formations et diplômes détenus par les salariés



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

Quel que soit les structures, les intervenants sont des profils confirmés âgés entre 45-54 ans. Respectivement 55% en association et 62% en entreprise. Les formations et qualifications les plus prisées sont en totale cohérence avec la cible d'intervention. Les diplômes d'état accompagnant éducatif et sociale & aide médico-psychologique.

C.4.c Problématiques des acteurs spécialisés à intervenir auprès des personnes âgées



Source : Enquête DEETS SAP, consolidé par l'AGEFMA

50% des structures disposant d'une habilitation et autorisation à évoluer avec les enfants de moins de 18 ans handicapés, ont également un problème de recrutement.

D. Préconisations

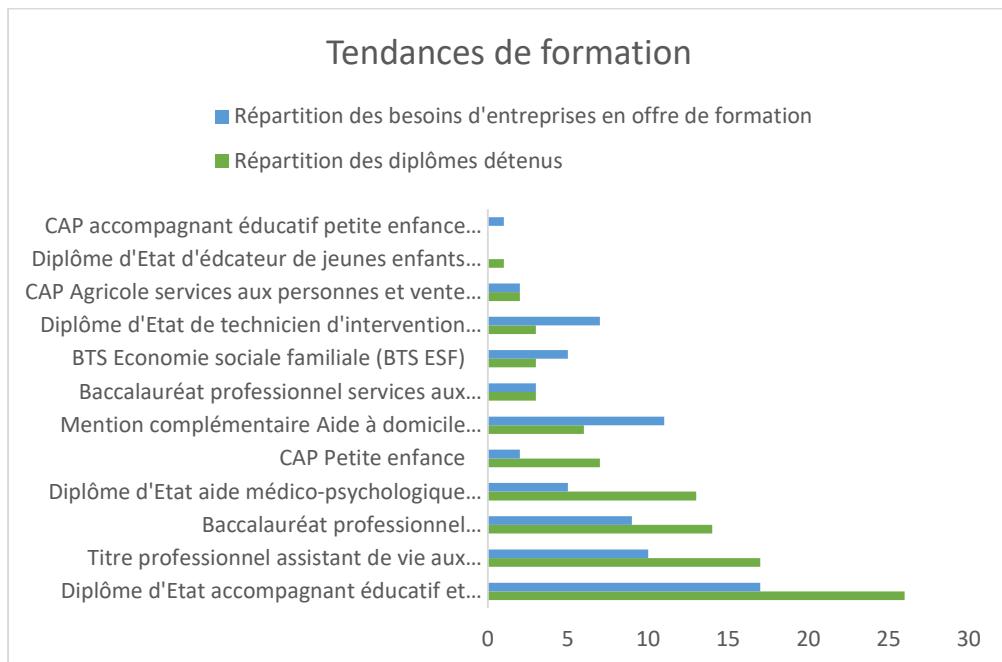
D.1 Levier d'action sur le recrutement

D.1.a Personnels, Candidats Qualifiés et compétents

Le travail d'analyse par communauté d'agglomération nous a montré un contexte de problématiques humaines majeure pour toutes les structures.

Nous avons également pu analyser que les formations et qualifications détenues par les salariés sont en totales cohérences avec leurs publics d'intervention. Ainsi estimer que le ciblage en entretien est bien réalisé.

Un travail sur les candidats peut être effectué avec un affinage de l'orientation, ou encore adapter le format de formation (Apprentissage uniquement). Favorisant ainsi l'acquisition et la sensibilisation au secteur.



Globalement les besoins en formation qui reviennent le plus quand cela a été renseigné par les entités interviewées sont :

- Diplôme d'Etat accompagnant éducatif et social (DEAES) (ex DEAVS)
- Mention complémentaire Aide à domicile (MC AD)
- Baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne - option A : à domicile (Bac pro ASSP)
- Titre professionnel assistant de vie aux familles (TP ADVF)

En résumé, repenser l'offre et le format de formation pour l'acquisition de compétences adapté aux méthodes de travail novatrices (*Outils, processus, apprentissage*)

D.1.b Attractivité du secteur (Charge de travail, promouvoir le secteur)

L'enquête a pu montrer également une charge de travail en heure, qui augmente quel que soit le type de structure et donc de périmètre d'intervention.

La promotion du secteur ne peut se faire sans que le secteur fasse peaux neuves. En effet, l'amélioration des conditions de travail par de l'innovation dans les outils et l'automatisation de certains processus, peut faire preuve d'un gain de temps considérable. Ainsi créer des besoins en compétences en phases avec la génération et donc rajeunir le postulat.

Puis en finalité apporter les outils de communication et d'infographie plus attrayantes pour croître l'orientation des candidats vers ses métiers.

D.2 Moyens financiers et matériels

D.2.a Des entreprises qui peine à s'autofinancer

Il a été remonté dans l'enquête les problématiques liés aux états financiers des structures. Notamment concernant les demandes de subventions qui tardent à être allouées.

Mise en place d'un dispositif de formation et d'accompagnement des structures de service à la personne (Gestion d'entreprise, Recrutement, Business Développement)

D.2.b Les moyens de locomotions au centre du besoin

Généralement dans sur ce secteur, l'outil numéro 1 reste le véhicule. La nécessité de déplacement et être au contact de sa cible est un fait.

Soutenir les investissements matériels par des dispositifs. Exemples :

- Crédit d'impôt
- Subvention
- Marché du backmarket (économie circulaire)